

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/04/21-11

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 avril 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Congé pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT)

Le conseil d'administration approuve l'introduction d'un nouveau critère ainsi que le contingent local relatif au Congé pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT) détaillées ci-après.

Le contingent proposé pour l'année 2015-2016 : 20

Modalités d'attribution

• Le nombre de CRCT alloués par année universitaire se décline en deux phases, une phase nationale (représentant 40% du nombre de congés attribués par les établissements l'année précédente) et une locale pour laquelle l'Université doit arrêter le contingent.

• La durée du CRCT :

- 6 mois par période de 3 ans passée en position d'activité ou de détachement,
- 12 mois par période de 6 ans passée en position d'activité ou de détachement.

• Pendant le CRCT, l'enseignant :

- Demeure en position d'activité,
- Est dispensé de sa charge d'activité d'enseignement,
- Effectue sa recherche dans le lieu prévu par le CRCT,
- Perçoit la rémunération liée à son indice, la prime d'enseignement supérieur, la PEDR, le cas échéant,
- Ne peut pas percevoir des heures complémentaires, une prime de charges administratives ou de responsabilité pédagogique, des indemnités de participation à des jurys.

Critères prioritaires d'attribution au sein de l'Université d'Aix Marseille

Priorité est donnée aux :

- Enseignants chercheurs souhaitant opérer une mobilité géographique ou thématique,
- Maîtres de conférences durant l'année de préparation de l'HDR,
- Maîtres de conférences durant l'année de préparation de l'agrégation (sciences politiques et juridiques - économie et gestion),
- **Enseignants chercheurs préparant un dossier en réponse aux appels d'offres de l'ERC (conseil européen de la recherche)**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 21 avril 2015

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

